

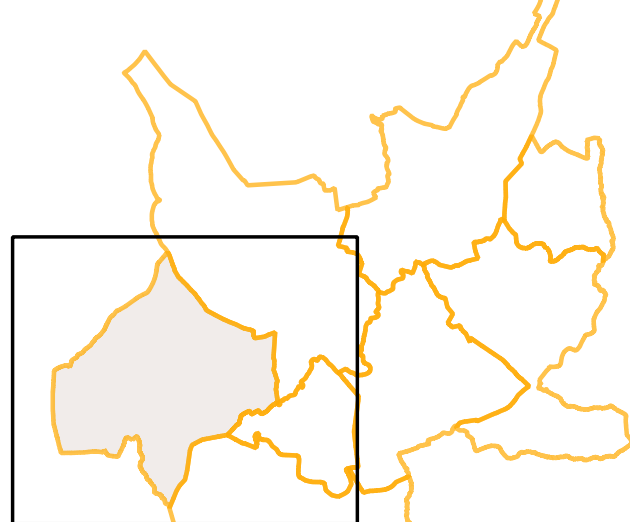


Plan local d'Urbanisme
intercommunal du Val des Usse

Modification N°2

PLAN
N°3-2-7

Commune de
FRANGY



Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du 8 avril 2025,
approuvant la modification n°2 du PLU du Val des Usse,

Le Président,

M. Paul COTTERLAZ-RANNARD

Procédures		Approuvé le
Elaboration		25/02/2020
Mise à jour 1		23/07/2020
Modification Simplifiée n°1		08/12/2020
Mise à jour 2		22/03/2021
Mise à jour 3		21/06/2021
Modification n°1		08/03/2022
Mise à jour 4		19/05/2022
Mise à jour 5		07/11/2022
Mise à jour 6		20/01/2023
Mise à jour 7		27/04/2023
Modification Simplifiée n°2		13/06/2023

Ech : 1/5000

Urbanisme Territoires demain	Géomaticien CICL	Fond Cadastre Données originales téléchargées sur https://cadastre.data.gouv.fr/ , mise à jour du 01/01/2023
------------------------------------	---------------------	--

LEGENDE

ZONES URBAINES UH1 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité UH2 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité UH3 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité UH4 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines UH5 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines UH6 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines UH7 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines UE Zone urbaine à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectif UEB Secteur à vocation de gestion et de développement d'aires de stationnement UX Secteur urbain à vocation dominante d'activités économiques artisanales et industrielles UXA Secteur urbain à vocation dominante d'activités économiques artisanales et industrielles UXB Secteur urbain à vocation d'activités économiques commerciales	EMPLACEMENTS RESERVES RE Emprise de l'emplacement réservé RENSEIGNEMENTS DIVERS Secteur délimité au titre de l'article L151-6 du CU SO Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation Secteur délimité au titre de l'article L151-15 du CU MJ Secteur de mixité sociale Secteur délimité au titre de l'article L151-23 du CU ZH Zones humides CE Corridors écologiques REB Réservoirs de biodiversité Secteur au titre des espaces de bon fonctionnement Secteur délimité au titre de l'article L151-12 du CU CH Changement destination vers activité CHH Changement destination vers habitat CHT Changement destination vers Hôtel ou autre hébergement touristique Secteur délimité au titre de l'article L151-19 du CU ES Espaces paysagers structurants EV Espaces verts Secteur d'OAP patrimoniale B Bâtiment patrimonial à préserver BV Bâtiment vernaculaire à mettre en valeur P Petit patrimoine à préserver Secteur délimité au titre de l'article L151-13 du CU ZA Zone agricole AV Secteur agricole viticole Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée Secteur délimité au titre de l'article L151-34-2° du CU SC Secteur de carrière Risques technologiques repérage au titre de l'article R151-36-1° du CU PH Pipeline Hydrocarbure Can Canalisation de Gaz Autres Ob Obligation de démolir préalable Al Alignement graphique à respecter OM Obligation de maintien des commerces en RDC S Sentiers et cheminements piétonniers existants à conserver
ZONES DEDIEES A L'URBANISATION FUTURE UAUH1 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de moyenne densité UAUH2 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de forte densité UAUH3 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines UAUH4 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines 2UAH Zone d'urbanisation à long terme à vocation dominante d'habitat 2AUA Zone d'urbanisation à long terme à vocation d'activités économiques	
ZONES AGRICOLES ZA Zone agricole AV Secteur agricole viticole	
ZONES NATURELLES N Zone naturelle NB Secteur à vocation de gestion des activités de camping NB Secteur à vocation de gestion et de développement d'une déchèterie NB Secteur à vocation de gestion et de développement d'une déchèterie NB Secteur à vocation de gestion et de développement des équipements publics ou d'intérêt collectif légers NB Secteur à vocation de gestion et de développement d'installations de loisirs NB Secteur à vocation de gestion et de développement des sites de remblais	

N°	DESIGNATION	SURFACE	BENEFICIAIRE
ER40	Création d'aire de stationnement	151 m²	Commune de Frangy
ER41	Création d'équipements publics	9620 m²	Commune de Frangy
ER42	Création d'une aire de stationnement	1014 m²	Commune de Frangy
ER43	Création d'équipement sportif (stade de foot)	2768 m²	Commune de Frangy
ER44	Extension des équipements publics	2400 m²	Commune de Frangy
ER45	Aménagement du bord des Usse	7878 m²	Commune de Frangy
ER46	Aménagement de carrefour	407 m²	Commune de Frangy
ER47	Aménagement du bord des Usse	2529 m²	Commune de Frangy
ER48	Aire de stationnement	2270 m²	Commune de Frangy

